



22 rue de Gâtines
41110 SEIGY

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018

Rappel règlementaire

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l'article 107 de la loi NOTRe, prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soient jointes au compte administratif 2017 et au budget primitif 2018 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Disponible au syndicat sur demande, elle sera également mise en ligne sur le site Internet du SMIEEOM VAL DE CHER.

Contexte

Le SMIEEOM assure depuis plus de 40 ans la compétence « **collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés** ».

Cette compétence comprend :

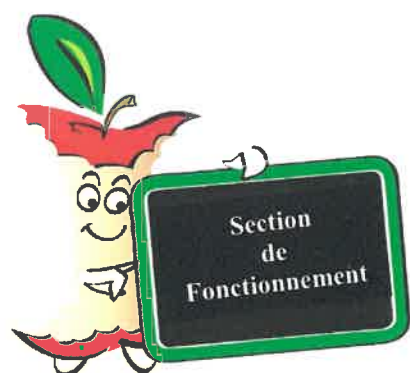
- ✓ La collecte en porte à porte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- ✓ La collecte en porte à porte des Objets Encombrants (OE)
- ✓ La collecte et le tri des déchets valorisables en apport volontaire
- ✓ La gestion de quatre déchèteries
- ✓ Le transfert et le traitement des déchets ultimes

En plus de ces compétences statutaires, le syndicat exerce plusieurs autres missions dont :

- ✓ La mise à disposition de poubelles
- ✓ La collecte de déchets auprès d'établissements administratifs et des campings, soumis à la redevance spéciale (Administrations, campings, écoles, collèges, hôpitaux, maisons de retraite,...) depuis 2004
- ✓ La communication et la sensibilisation du public et des scolaires, au tri des déchets et à l'environnement
- ✓ La prévention en matière de production de déchets

La note de présentation, sa première partie relate l'exercice 2017 au travers du Compte administratif pour le fonctionnement et l'investissement, et dans sa seconde partie propose le budget primitif 2018 en fonctionnement et investissement.

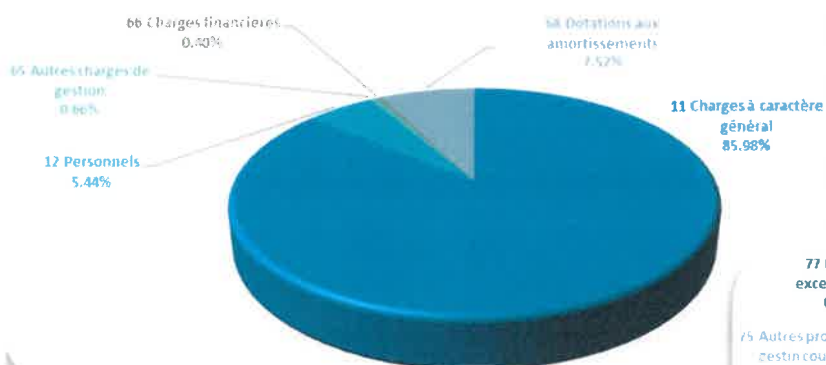
Compte administratif 2017



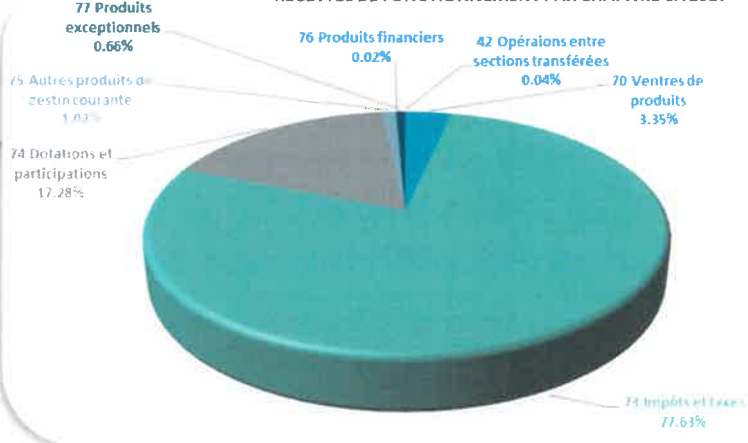
CHAPITRE	LIBELLES	REALISE 2017
	Dépenses	
11	Charges à caractère général	4 841 520.50 €
12	Personnels	306 244.68 €
65	Autres charges de gestion	37 316.00 €
66	Charges financières	22 529.73 €
68	Dotations aux amortissements	423 209.56 €
	TOTAL DEPENSES	5 630 820.47 €
	Recettes	
42	Opérations entre sections transférées	2 209.00 €
70	Ventes de produits	194 276.59 €
73	Impôts et taxes	4 496 460.00 €
74	Dotations et participations	1 000 687.97 €
75	Autres produits de gestion courante	59 325.60 €
76	Produits financiers	1 016.10 €
77	Produits exceptionnels	38 310.36 €
	TOTAL RECETTES	5 792 285.62 €
	Résultat de l'exercice	161 465.15 €
	Excédent antérieur reporté	715 942.69 €
	EXCEDENT 2017	877 407.84 €

L'exercice 2017 a permis de dégager un excédent de 161 465.15 € qui s'ajoute à l'excédent antérieur de 2016 et passe à 877 407.84 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE CA 2017



RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE CA 2017

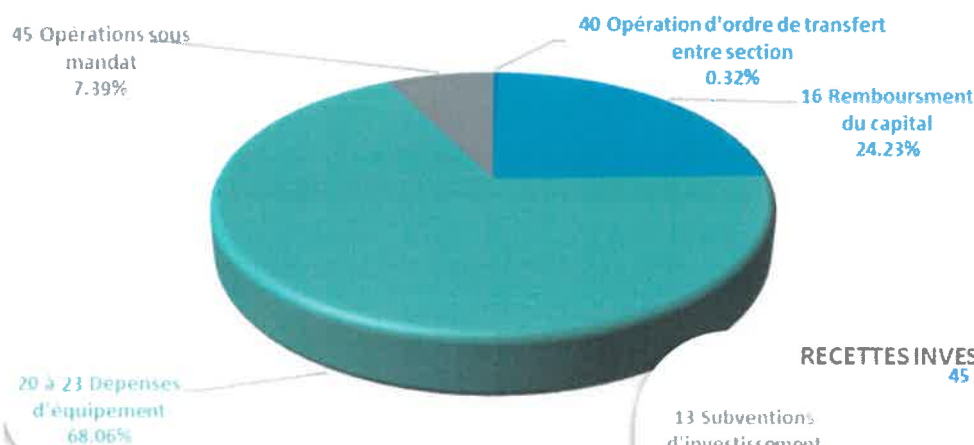




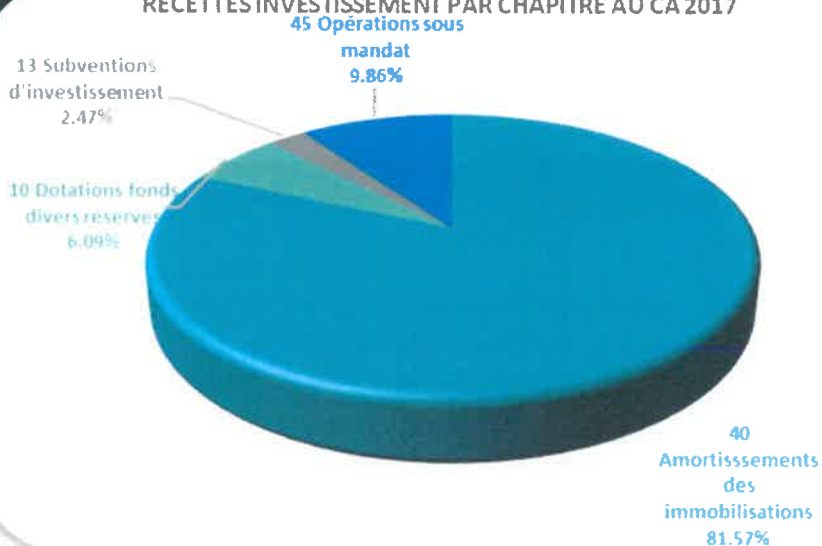
CHAPITRE	LIBELLES	REALISE 2017	RESTES A REALISER AU 31.12.2017
	<u>Dépenses</u>		
40	Opération d'ordre de transfert entre section	2 209.00 €	
16	Remboursement du capital	167 893.22 €	
20 à 23	Dépenses d'équipement	471 560.64 €	100 000.00 €
45	Opérations sous mandat	51 172.00 €	
	TOTAL DEPENSES	692 834.86 €	100 000.00 €
	<u>Recettes</u>		
40	Amortissements des immobilisations	423 209.56 €	
10	Dotations fonds divers réserves	31 612.67 €	
13	Subventions d'investissement	12 804.22 €	
16	Emprunts		
45	Opérations sous mandat	51 172.00 €	
	TOTAL RECETTES	518 798.45 €	- €
	Résultat de l'exercice	- 174 036.41 €	
	Excédent antérieur reporté	526 665.31 €	
	EXCEDENT 2017	352 628.90 €	- €

L'exercice 2017 se termine avec un déficit de – 174 036.41 € auquel s'ajoute l'excédent antérieur de 2016 cela nous permet d'avoir un excédent d'investissement de 352 628.90 €.

DEPENSES INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE AU CA 2017



RECETTES INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE AU CA 2017



Les principales dépenses d'investissement en 2017 ont concerné :

- Bacs OMR : 37 983 €
- Corbeille des totems : 798.60 €
- Composteurs (collectivités, cantines...) : 1 656.00 €
- Colonnes d'apport volontaires enterrées : 132 021.42 €
- Génie civil colonnes enterrées : 51 172 €

Centre de transfert de Choussy

- Petits équipements : 10 092.02 €
- Assainissement non collectif Centre de transfert : 24 29.60 €
- Remplacement câble de levage pont roulant : 5 229.24 €
- Réparation portail Centre de transfert : 3 824.66 €
- Remplacement motorisation rideaux métalliques : 4 776 €
- Fabrication et pose ossature métallique : 2 976 €
- Bungalows (loué au collecteur OMR) : 26 400 €
- Travaux extension des hangars : 55 178.80 €

Déchèteries

- Abri en acier, Locaux DMS, colonne huile, console, portail : 33 214.68 €
- Container maritime déchèterie de Noyers sur Cher : gratuit pendant 6 mois
- Installation de quatre hydrocarbures : 48 144 €
- Aménagement de la voie de circulation – déchèterie de Montrichard : 42 621.60 €

Bureaux

- Réparation de la chaudière, et la motorisation de 3 rideaux électriques : 7 198.21 €
- Petits matériels mobilier et informatique : 3 896.64 €



Budget primitif 2018

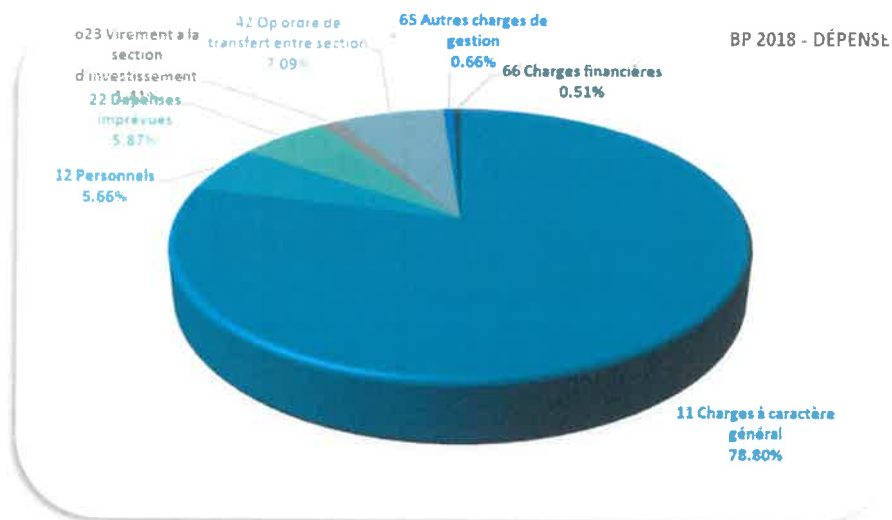
La section de fonctionnement s'équilibre à 6 405 233,46 € soit un budget en augmentation par rapport à celui de 2017 (5 959 242.69 €).

✓ Dépenses

Elles se décomposent comme suit :

CHAPITRE – ANNEES 2017 – 2018

CHAPITRE	LIBELLES	BP + DM 2017	BP 2018	VARIATION
	<u>Dépenses</u>			
11	Charges à caractère général	4 871 650.00	5 047 350.00	3.61
12	Personnels	313 750.00	362 850.00	15.65
22	Dépenses imprévues	273 818.69	375 860.46	37.27
o23	Virement à la section d'investissement		90 000.00	
42	Op ordre de transfert entre section	419 301.00	454 143.00	8.31
65	Autres charges de gestion	49 623.00	42 230.00	14.90
66	Charges financières	31 100.00	32 800.00	5.47
67	Charges exceptionnelles	-		
	TOTAL DEPENSES	5 959 242.69	6 405 233.46	4



Chapitre 011 : Charges à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement courantes ; prestations de services (collecte ordures ménagères, objets encombrants, gestion des déchèteries, collecte, tri et traitement des recyclables) eau, électricité, téléphone, carburants, fournitures administratives, frais affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les assurances, les contrats de maintenance,

Chapitre 012 : Les charges de personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses du personnel (titulaire, non titulaire...) et cotisations de retraite.

Chapitre 022 : Dépenses imprévues : elles sont destinées à permettre à l'exécutif de faire face à une urgence pour engager, mandater et liquider une dépense non inscrite initialement au budget.

Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections : Amortissements : C'est la constatation comptable de la dépréciation d'un actif. Le matériel s'use et devient obsolète. Il faut donc prévoir des dépenses de remplacement sous forme de dotation aux amortissements. Les dépenses du « 042 » sont toujours égales aux recettes du chapitre « 040 ».

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courantes : les indemnités des élus, ainsi que leurs cotisations de retraite.

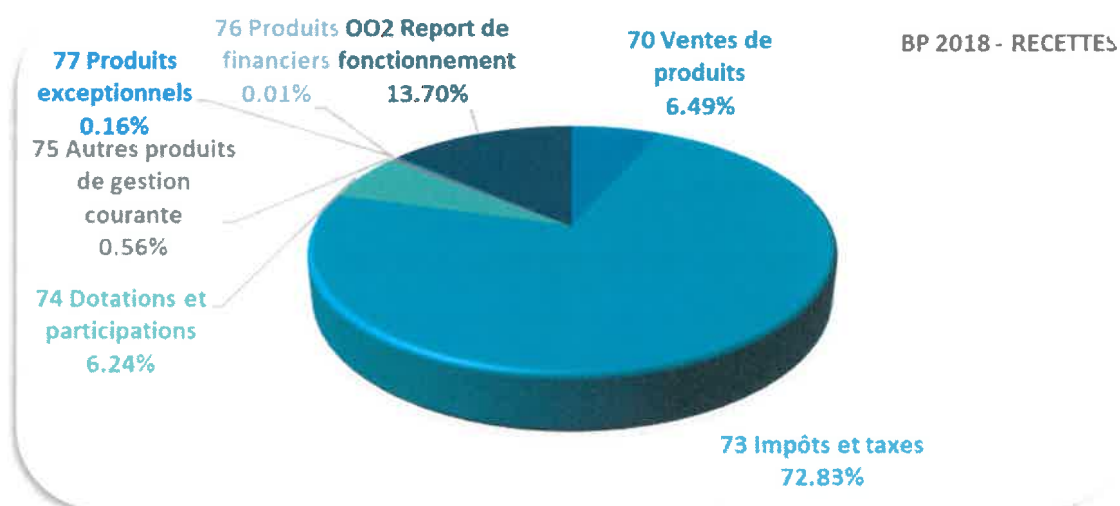
Chapitre 66 : Charges financières : Intérêts de la dette. Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

✓ **Recettes**

Elles se décomposent comme suit :

CHAPITRE – ANNEES 2017 – 2018

CHAPITRE	LIBELLES	BP + DM 2017	BP 2018	VARIATION
	Recettes			
70	Ventes de produits	186 000.00	416 000.00	123.66
73	Impôts et taxes	4 496 284.00	4 665 196.62	3.76
74	Dotations et participations	550 000.00	400 000.00	- 27.27
75	Autres produits de gestion courante		36 000.00	
76	Produits financiers	1 016.00	629.00	- 38.09
77	Produits exceptionnels	10 000.00	10 000.00	-
002	Report de fonctionnement	715 942.69	877 407.84	22.55
	TOTAL RECETTES	5 959 242.69	6 405 233.46	



Chapitre 70 : Vente de produits : Ce chapitre regroupe les recettes de la redevance spéciale auprès des administrations, hôpitaux, maisons de retraite, campings et la facturation aux professionnels en déchèteries.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : Ce chapitre regroupe les recettes de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères

Chapitre 74 : Dotations et participations : Ce chapitre regroupe les recettes de reprise de nos différents matériaux (verre, plastique, cartonnage, acier, alu, ferraille, Eco folio, Eco TLC, Eco Mobilier, ...) et Eco emballages

Chapitre 76 : Produits financiers : Ce chapitre regroupe la recette concernant la part de reversement des intérêts de nos emprunts par la Communauté d'Agglomération Blésoise suite aux conventions pour le départ de 6 communes (jusqu'à extinction de la dette).

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : Ce chapitre regroupe les différents remboursements liés soit à l'assurance (sinistre, personnels, ...), le trop-versé de la TGAP pour l'année précédente.



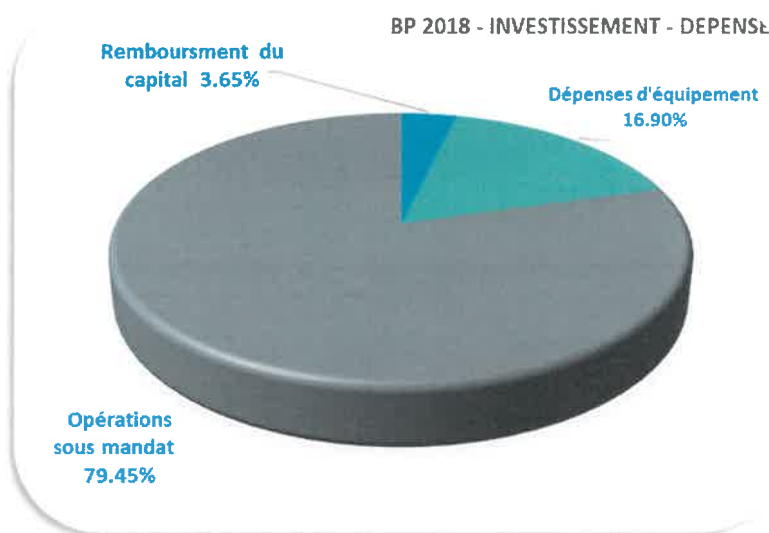
La section d'investissement s'équilibre à 1 444 624.90€ soit un budget en augmentation par rapport à celui de 2017 (1 052 082,31€)

✓ Dépenses

Elles se décomposent comme suit :

CHAPITRE – ANNEES 2017 – 2018

CHAPITRE	LIBELLES	BP + DM 2017	BP 2018	VARIATION
	Dépenses			
20	Dépenses imprévues	62 082.31	49 071.90	
16	Remboursement du capital	168 000.00	227 253.00	35.27
20 à 23	Dépenses d'équipement	762 000.00	1 068 300.00	40.20
45	Opérations sous mandat	60 000.00	100 000.00	
	TOTAL DEPENSES	1 052 082.31	1 444 624.90	



Les principaux projets pour l'année 2018 sont les suivants :

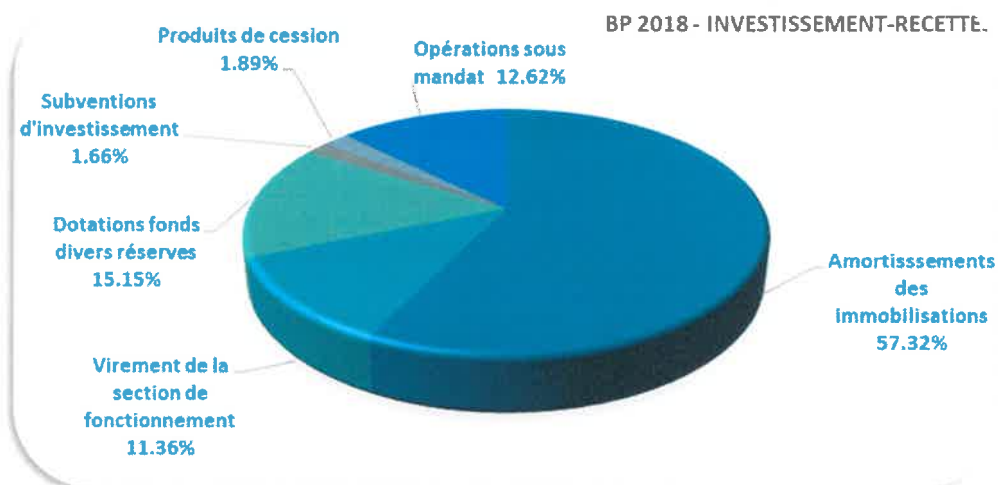
- De nouveaux points d'apport volontaire enterrés
- Acquisition de nouveaux bacs, nouvelles colonnes d'apport volontaires aériennes
- Acquisition d'un fourgon avec hayon permettant la collecte des objets encombrants
- Continuité des travaux d'extension des hangars à Choussy
- Acquisition d'un broyeur pour mettre à disposition des communes
- Caméras dans les déchèteries
- Audit pour les déchèteries
- Travaux dans les déchèteries
- Acquisition de containers maritimes pour le stockage des D3E pour éviter les vols des D3E.

✓ **Recettes**

Elles se décomposent comme suit :

CHAPITRE – ANNEES 2017-2018

CHAPITRE	LIBELLES	BP + DM 2017	BP 2018	VARIATION
	Recettes			
40	Amortissements des immobilisations	419 301.00	454 143.00	8.31
o21	Virement de la section de fonctionnement		90 000.00	
10	Dotations fonds divers réserves	31 612.00	120 000.00	279.60
13	Subventions d'investissement	12 804.00	13 153.00	2.73
24	Produits de cession	1 700.00	15 000.00	782.35
45	Opérations sous mandat	60 000.00	100 000.00	66.67
16	Emprunts et dettes assimilés		299 700.00	
oo1	Report d'investissement	526 665.31	352 628.90	- 33.04
	TOTAL RECETTES	1 052 082.31	792 296.00	



Information relative à la dette

	BP 2017	BP 2018	VARIATION
Encours de la dette au 1er janvier	697 720.48	529 827.26	- 167 893.22
Annuités d'emprunt	191 334.94	214 437.67	23 102.73
<i>dont remboursement en capital</i>	167 893.22	195 682.80	27 789.58
<i>dont remboursement des intérêts</i>	23 441.72	18 754.87	- 4 686.85

Deux emprunts qui se termineront en juillet 2019 et un autre en décembre 2021.

Le syndicat a contracté fin décembre 2017 un emprunt de 300 000 € (taux de 0.70%) pour l'extension des hangars du Centre de transfert de Choussy.

Taux de contributions – Taxe d’enlèvement et d’Elimination des ordures ménagères (TEOM)

Depuis 2013, le taux de TEOM a été unifié à toutes les communes du syndicat.

	2013 à 2015	2016	2017
1 collecte	11%	12%	12%
2 collectes	14.90%	16.20%	16.20%
Hors zone	7.70%	8.40%	8.40%

Le taux « 2 collectes » est majoré d’un coefficient qui permet de régler la 2^{ème} collecte.

Le taux « Hors zone » est appliqué aux lieux dits qui ne bénéficient pas de la collecte en porte à porte mais à plus de 200m de leur habitation.

Le taux OUCHAMPS a été créé suite à l’adhésion de la commune d’Ouchamps qui a intégré le syndicat le 1^{er} janvier 2018. Par délibération en date du 6 décembre 2017, les délégués du syndicat ont décidé de créer une zone unique pour cette commune afin que celle-ci atteigne les 12 % progressivement sur plusieurs années (2018 à 2021).

Fait à Seigy, le 22 Juin 2018

**Le Président
E. MARTELLIERE**

SMIEEOM VAL DE CHER
22 rue de Gâtines
41110 SEIGY

